



L'ÉTAT en Normandie



SOMMAIRE

Une histoire commune déjà ancienne	3
La Normandie en chiffres	4
Le secrétariat général pour les affaires régionales.....	5
La direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement	6
La direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi.....	7
La direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt	8
La direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale.....	9
La direction régionale des affaires culturelles.....	10
La direction interrégionale de la mer «Manche est - Mer du nord».....	11
La direction régionale des finances publiques.....	12
L'institut national de la statistique et des études économiques.....	12
L'agence régionale de santé	13
La direction régionale de Pôle emploi.....	13



UNE HISTOIRE COMMUNE DÉJÀ ANCIENNE...

841 : Premières invasions normandes venant de Scandinavie.

911 : Le traité de Saint-Clair-sur-Epte, signé entre le roi des Francs "Charles le simple" et le chef viking Rollon, met fin aux hostilités avec les Normands en leur attribuant un territoire dont les limites sont identifiées par les cours d'eau entre l'Epte et la mer. En 933, les chefs des Normands prennent le titre de comtes de Rouen puis celui de ducs de Normandie.



1035 : Guillaume le Conquérant devient **duc de Normandie**.

1204 : Le roi d'Angleterre Jean sans Terre perd la Normandie, face aux armées du roi de France, Philippe Auguste.

1466 : Le duché de Normandie est partagé en bailliages (entités territoriales).

1469 : Le roi de France Louis XI met **fin au titre de Duc de Normandie**.

1542 : La Normandie est divisée en 2 généralités : Rouen et Caen. S'ajoutera la généralité d'Alençon en 1636.

22 décembre 1789 : la province nommée Normandie et Perche est **divisée en 5 départements** : le Calvados, l'Eure, la Manche, l'Orne et la Seine-Inférieure. Le comté du Perche est ajouté au département de l'Orne.

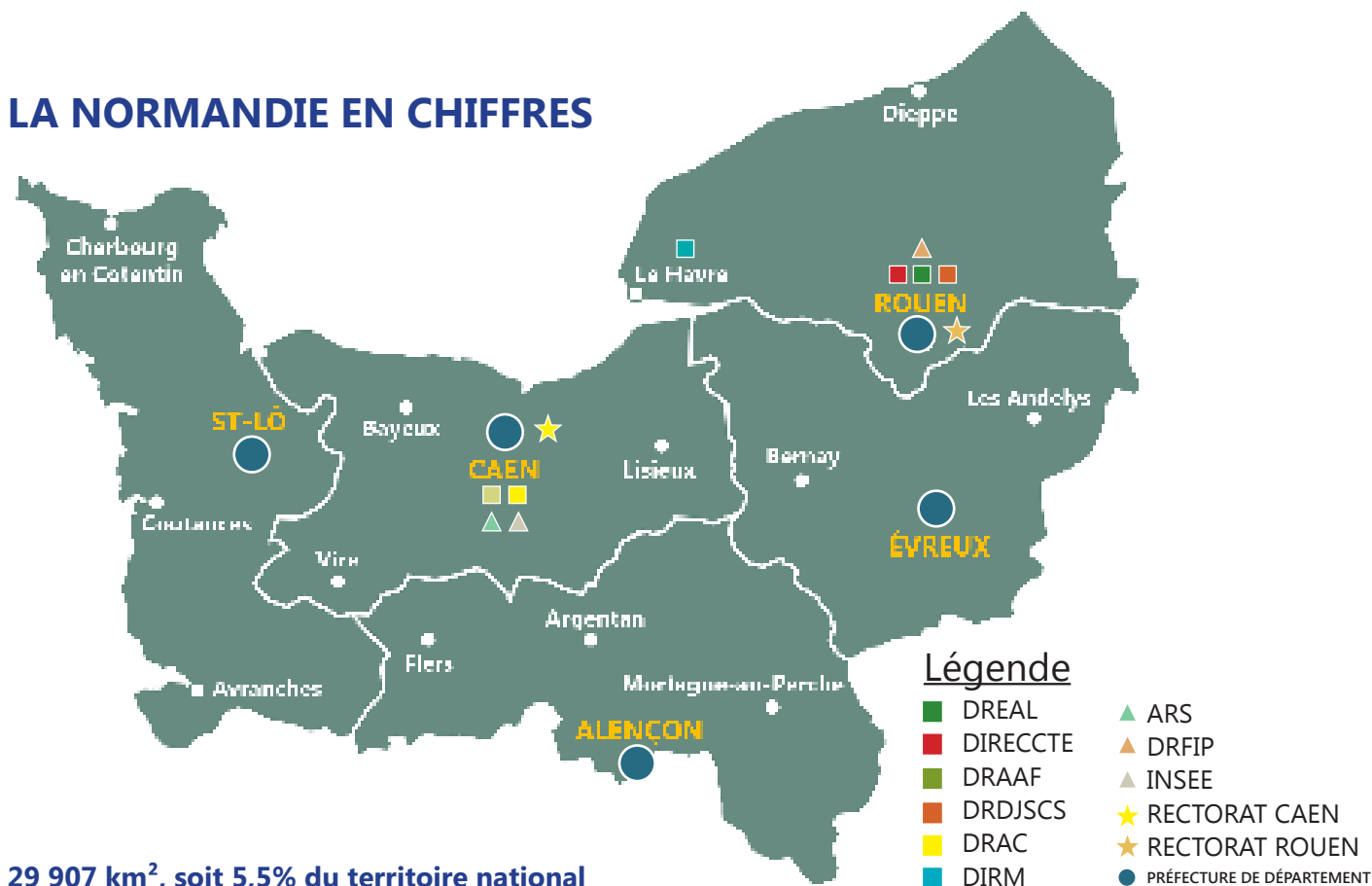
18 janvier 1955 : Le département de la Seine-Inférieure devient la Seine-Maritime.

1956 : Les régions administratives sont créées. La Normandie se trouve à nouveau divisée en deux parties. Le Calvados, la Manche et l'Orne se retrouvent regroupés en Basse-Normandie. L'Eure et la Seine-Maritime forment la Haute-Normandie.

16 janvier 2015 : le vote de la loi sur la fusion des régions acte la **réunification des deux régions administratives** : la Normandie voit le jour le 1er janvier 2016.



LA NORMANDIE EN CHIFFRES



29 907 km², soit 5,5% du territoire national

3 328 364 d'habitants (51,6% de femmes. 25% de la population a moins de 20 ans),
5,2% de la population de la France, 9^{ème} rang national

2885 communes (Calvados : 621 - Eure : 617 - Manche : 516 - Orne : 413 - Seine-Maritime : 718)

PIB : 90,5 milliards d'euros, 9^{ème} rang français

- 1^{ère} façade portuaire : 600 kilomètres de côtes
- 2 grands ports maritimes (Le Havre, Rouen), 8 ports de commerce et de pêche, 32 milliards d'euros d'exportations
- 6^{ème} région pour le commerce extérieur
- 98 millions de tonnes de marchandises maritimes
- 1^{ère} région pour l'éolien en mer
- 1^{ère} région productrice d'électricité : 3 centrales nucléaires majeures
- 19 millions de visites dans les sites touristiques normands
- 6 pôles de compétitivité
- 2^{ème} rang dans la Recherche et Développement du secteur privé.
- **Agriculture** : 7% de la production nationale, 5,2 milliards d'euros
 - 1^{ère} région productrice de fromage au lait de vache
 - 2^{ème} région pour l'industrie du lait
 - 1^{ère} région productrice de beurre et de crème
 - 1^{ère} région productrice de lin textile
 - 1^{ère} région productrice de pommes à cidre et de produits cidricoles
 - 1^{ère} région en nombre de chevaux



LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR LES AFFAIRES RÉGIONALES (SGAR)

59 agents

Afin d'assurer ses missions, la Préfète de la région Normandie s'appuie sur le **Secrétariat général pour les affaires régionales** ainsi que sur les services régionaux de l'État.

Le **SGAR de Normandie est une structure basée à Rouen** avec, à titre transitoire, une implantation à **Caen**.

Le Secrétariat général pour les affaires régionales suit les principaux dossiers de la région et veille à la bonne articulation de l'action des services régionaux et celle des services départementaux, en lien avec les directeurs régionaux et les directeurs des opérateurs de l'État, d'une part, et les préfets de département, d'autre part. Il assure la mise en œuvre de la stratégie des politiques publiques en région.

Il exerce également une responsabilité de gestion et de modernisation des moyens de l'État (fonctionnement des directions départementales interministérielles, immobilier, achat) et d'animation sur les questions de ressources humaines ainsi que la coordination interministérielle des politiques de déconcentration, de modernisation et de mutualisation des moyens.

PRINCIPALES MISSIONS

Les principales missions du SGAR, qui s'articulent autour de deux pôles, sont les suivantes :

- coordonner l'action des services de l'État au niveau régional
- mettre en œuvre, en partenariat, les grandes programmations stratégiques de la région, notamment le contrat de plan État-Région 2014-2020, le contrat de plan interrégional Vallée de la Seine 2014-2020 et les programmes européens ;
- animer les politiques publiques et les projets de nature interministérielle ou territoriale ;
- accompagner la modernisation de l'action publique, notamment, en matière de ressources humaines, d'achats, d'immobilier des services de l'État et de gestion budgétaire et financière.



CONTACTS

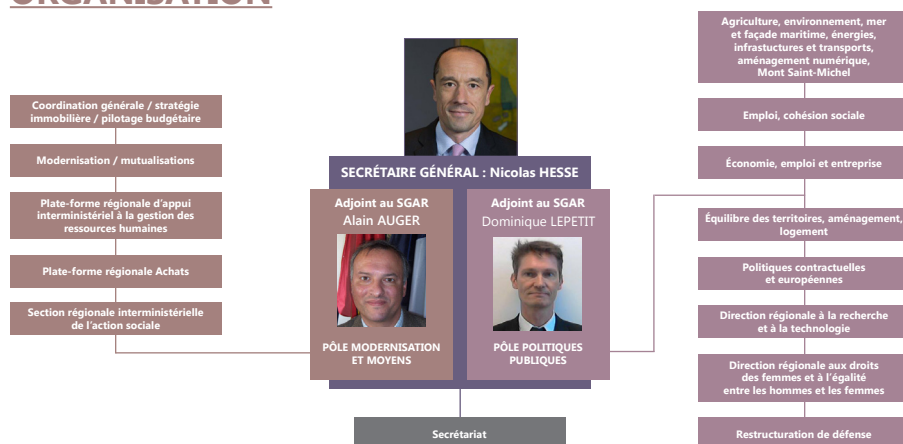
Secrétariat Général pour les Affaires Régionales
Préfecture de région

7 place de la madeleine
CS 16036
76036 ROUEN cedex

Tél. : 02 32 76 50 00 / Fax : 02 35 98 10 50

www.normandie.gouv.fr/SGAR

ORGANISATION



LA DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT (DREAL)

Le siège de la DREAL est situé à Rouen avec un site associé à Caen.

Les 6 unités départementales (UD) sont localisées à Caen (Calvados), Angerville-la-Campagne (Eure), Saint-Lô (Manche), Alençon (Orne), et Rouen-Dieppe, Le Havre (Seine-Maritime)

PRINCIPALES MISSIONS

La DREAL de Normandie est le service déconcentré de l'État qui porte en région les politiques publiques du Ministère de la Transition écologique et solidaire (MTES) et du Ministère de la cohésion des territoires (MCT).

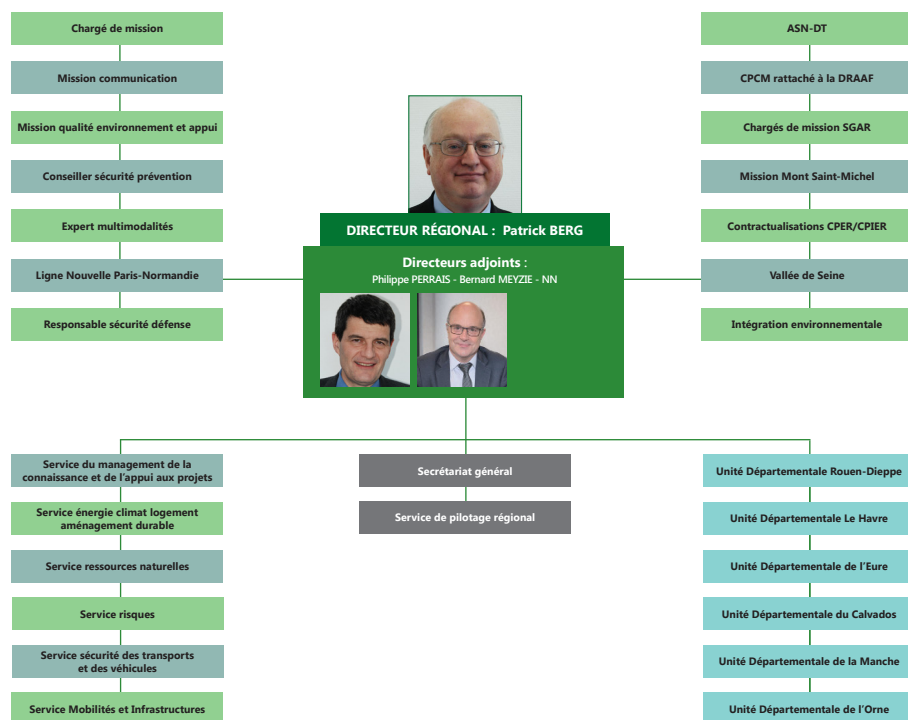
Elle concourt à la réalisation d'un objectif collectif essentiel, le développement soutenable du territoire de la Normandie et accompagne les projets et porteurs de projets.

La DREAL Normandie est particulièrement mobilisée sur :

- La transition écologique et solidaire et le plan climat ;
- La cohésion des territoires, le logement et la construction ;
- Le Mont Saint-Michel ;
- L'estuaire de la Seine ;
- Les projets de développement des énergies marines renouvelables
- La mobilité durable et les infrastructures de transport ;
- La sécurité industrielle des installations classées et des sites SEVESO ;
- Le contrôle des transports routiers et le contrôle technique des véhicules ;
- la restauration de la biodiversité.

La DREAL de Normandie compte **525 agents** répartis sur 9 implantations.

ORGANISATION



525 agents



CONTACTS

**Direction Régionale de L'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement de Normandie**
Cité Administrative Saint-Sever
BP 86002 - 76032 ROUEN cedex

Tél. : 02 35 58 53 27 / Fax : 02 35 58 53 03
www.normandie.developpement-durable.gouv.fr

Site de Rouen

Cité Administrative - 2 rue Saint-Sever
BP 86002 - 76032 ROUEN Cedex
Tél. : 02 35 58 53 27

21 avenue de la Porte des Champs
76037 ROUEN cedex
Tél. : 02 35 52 32 00

Site de Caen

1 rue du Recteur Daure
14000 CAEN
Tél. : 02 50 01 83 00

Adresse postale : 10 bd du Général Vanier
CS 60040 - 14006 CAEN cedex

Unité départementale du Calvados

1 rue recteur Daure
14000 CAEN
Tél. : 02.50.01.83.00

Adresse postale : 10 bd du Général Vanier
CS 60040 - 14006 CAEN cedex

Unité départementale de l'Eure

Rue de Melleville
27930 ANGERVILLE-LA-CAMPAGNE
Tél. : 02 32 23 45 70

Unité départementale de la Manche

1 bis rue de la Libération
BP70271 - 50001 Saint-Lô cedex
Tél. : 02 50 71 50 54

Unité départementale de l'Orne

Cité administrative - Place Bonet - CS 40020
61013 Alençon cedex
Tél. : 02 33 32 50 93

Unité départementale Rouen-Dieppe

1 rue Dufay
76100 ROUEN
Tél. : 02 32 91 97 60

Unité départementale Le Havre

48 rue Denfert Rochereau
76600 LE HAVRE
Tél. : 02 35 19 32 64

LA DIRECTION RÉGIONALE DES ENTREPRISES, DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION, DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI (DIRECCTE)

Le siège de la DIRECCTE est situé à Rouen avec un site associé à Caen.

Les 5 unités départementales (UD) sont localisées à Caen (Calvados), Évreux (Eure), Cherbourg, Avranches et Saint-Lô (Manche), Alençon (Orne), Rouen, Le Havre et Dieppe (Seine-Maritime).

PRINCIPALES MISSIONS

La DIRECCTE de Normandie assure la mise en œuvre coordonnée des politiques de l'État en matière de développement économique, d'emploi, de travail, de concurrence et de protection des consommateurs.

Elle a pour objectif **d'aménager un environnement favorable à la croissance, à la compétitivité des entreprises et à l'emploi.**

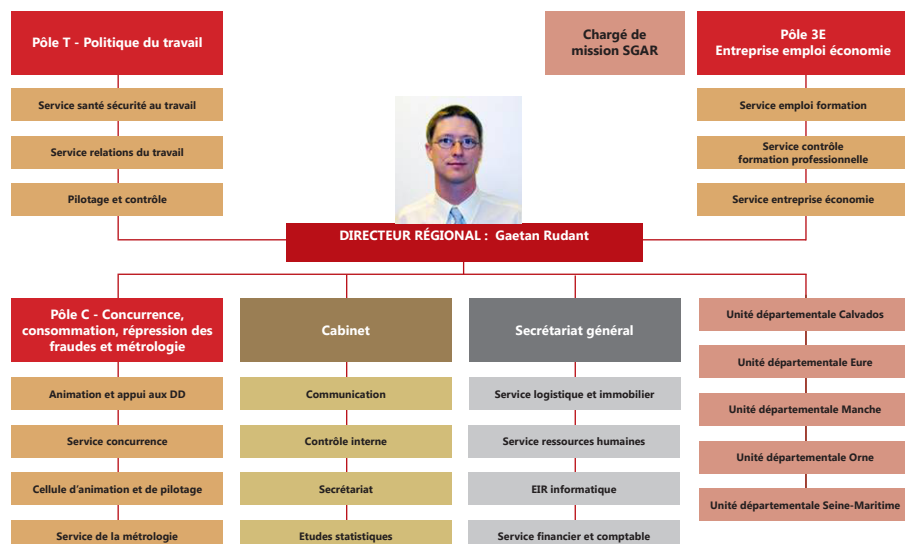
Ses missions sont variées : elle participe aux politiques interministérielles conduites sous l'autorité de la préfète de région, et mène des actions d'inspection de la législation du travail sous l'autorité centrale des ministères concernés. En pratique :

- La DIRECCTE est l'**interlocuteur des entreprises**. Elle soutient les entreprises dans leur création, leur développement et leur compétitivité et accompagne les mutations économiques ainsi que les restructurations industrielles. Elle pilote régionalement les politiques de l'emploi et de lutte contre le chômage.
- Elle contribue au **maintien d'un champ concurrentiel équitable**, ce qui passe par son action de contrôle, notamment au travers de la lutte contre le travail illégal et du respect des règles de concurrence ou encore par l'encouragement des bonnes pratiques en lien avec les professionnels (du bâtiment par exemple)
- La DIRECCTE agit en matière d'amélioration des conditions de travail avec les acteurs régionaux impliqués dans la **prévention des risques professionnels** et de la **protection de la santé au travail**. Elle promeut la **qualité de vie au travail** et le **dialogue social** en lien avec les partenaires sociaux.

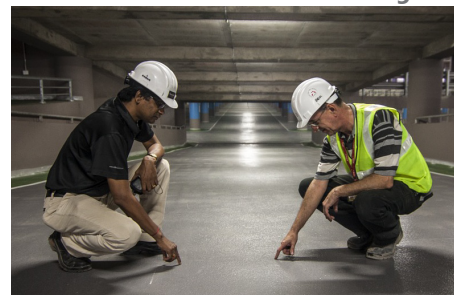
La DIRECCTE de Normandie compte **533 agents** dont les deux tiers sont implantés dans les cinq unités départementales. Ces agents sont une ressource sur laquelle l'État peut s'appuyer. Elle permet de porter, de manière opérationnelle et adaptée aux enjeux locaux, les politiques gouvernementales en matière de développement économique, d'emploi, de travail et de concurrence. Ils relèvent de deux ministères :

- Travail** : 462 agents ;
- Économie et finances** : 71 agents.

ORGANISATION



533 agents



CONTACTS

Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi de Normandie
14 avenue Aristide BRIAND
76108 ROUEN Cedex 1

Tél. : 02 32 76 16 20 / Fax : 02 32 76 16 79
<http://normandie.direccte.gouv.fr>

Cabinet

Tél. : 02 32 76 16 52
Courriel : norm-cabinet@direccte.gouv.fr

Secrétariat Général

Tél. : 02 32 76 16 43

Site régional associé

3, place Saint-Clair - BP 70034
14202 HEROUVILLE SAINT CLAIR Cedex
Tél. : 02 31 47 73 00 / Fax : 02 31 47 73 01

Pôle travail

2 rue Saint-Sever - 76032 ROUEN Cedex
Tél. : 02 32 18 98 81 / Fax : 02 32 18 98 08
Courriel : norm.polet@direccte.gouv.fr

Pôle entreprises emploi économie

21 avenue de la porte des Champs - 76000 ROUEN
Tél. : 02 35 76 16 20
Courriel : norm.direction@direccte.gouv.fr

Pôle concurrence consommation

Les galées du Roi - Rue Henri Gadeau de Kerville
BP1072 76172 ROUEN Cedex 1
Tél. : 02 32 81 88 00 / Fax : 02 35 03 32 33
Courriel : norm.polec@direccte.gouv.fr

Unité départementale du Calvados

3, place Saint-Clair - BP 30004 - 14201 HEROUVILLE SAINT CLAIR Cedex
Tél. : 02 31 47 74 00 / Courriel : norm-ud14.direction@direccte.gouv.fr

Unité départementale de l'Eure

Cité Administrative - Boulevard Georges Chauvin - 27023 EVREUX Cedex
Tél. : 02 32 24 86 50 / Courriel : norm-ud27.direction@direccte.gouv.fr

Unité départementale de la Manche

BP 240 - 50102 CHERBOURG Cedex
Tél. : 02 33 88 32 00 / Courriel : norm-ud50.direction@direccte.gouv.fr

Unité départementale de l'Orne

57 rue Cazault - BP 253 - 61007 ALENÇON Cedex
Tél. : 02 33 82 54 00 / Courriel : norm-ud61.direction@direccte.gouv.fr

Unité départementale de Seine-Maritime

Cité Administrative - 2 rue Saint-Sever - 76032 ROUEN
Tél. : 02 32 18 98 00 / Courriel : norm-ud76.direction@direccte.gouv.fr

Site du Havre

79 Rue Jules Siegfried - BP 20 - 76083 LE HAVRE
Tél. : 02 35 19 56 56 - Fax : 02 35 21 60 05

Site de Dieppe

Rue Jacob Bontemps - BP 220 - 76202 DIEPPE Cedex
Tél. : 02 32 14 08 58 - Fax : 02 32 14 08 56

LA DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT (DRAAF)

202 agents

Le siège de la DRAAF est situé à Caen, avec un site associé à Rouen.

Le poste d'inspection frontalier du port du Havre se trouve à **Gonfreville L'Orcher**.

PRINCIPALES MISSIONS

La DRAAF de Normandie pilote et anime l'ensemble des politiques publiques qui dépendent du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation (MAA), c'est à dire la mise en oeuvre et le suivi de :

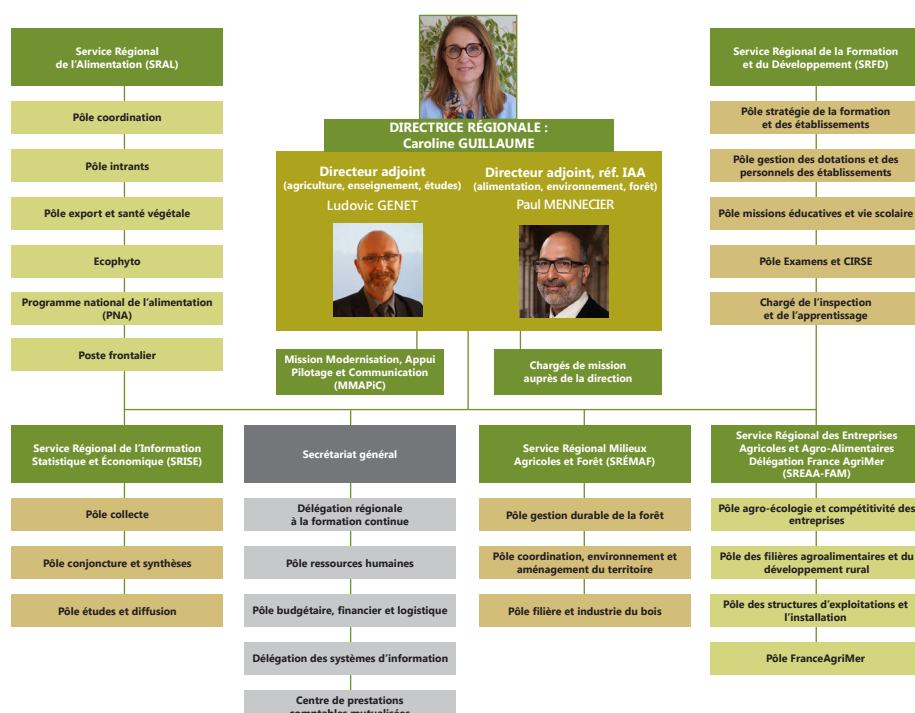
- la **Politique Agricole Commune** et l'économie des filières agricoles et agroalimentaires ;
- la politique de l'**alimentation et de sécurité sanitaire des aliments** ;
- la **politique forestière** et de la filière bois ;
- la politique de l'**emploi** dans les domaines relevant du ministère chargé de l'agriculture ;
- l'**évaluation de l'impact des politiques publiques**.

En outre, la DRAAF **pilote et coordonne les politiques relevant du ministère dans la région** : animation et harmonisation technique entre les départements, mise en cohérence des interventions des établissements publics sous tutelle.

Sous l'autorité du MAA, le directeur régional conduit les politiques relatives à l'**enseignement agricole** (missions d'autorité académique de l'enseignement technique agricole, définition et mise en oeuvre des politiques relatives à l'enseignement supérieur agricole) et à la **statistique publique de l'agriculture** (établissement et diffusion des statistiques et des données économiques agricoles, forestières, agroalimentaires et agro-environnementales).

La DRAAF de Normandie est composée de **202 agents** répartis sur 3 sites.

ORGANISATION



CONTACTS

**Direction Régionale de l'Alimentation, de
l'Agriculture et de la Forêt de Normandie**
6 boulevard Général Vanier - CS 95181
La Pierre Heuzé
14070 CAEN Cedex 05

Tél. : 02 31 24 98 60 / Fax : 02 31 24 97 00

Courriel : draaf-normandie@agriculture.gouv.fr
Courriel Direction : direction.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr

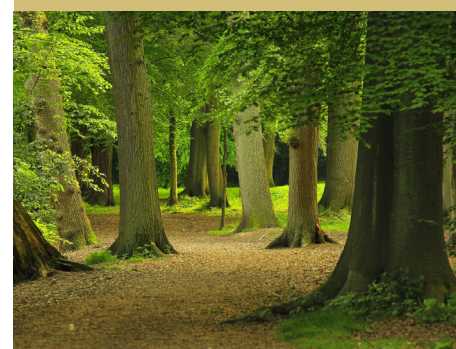
<http://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr>

Site de Rouen
Cité Administrative - 2, rue Saint-Sever
76032 ROUEN Cedex

Tél. : 02 35 58 53 27 / Fax : 02 32 18 94 01

Site de Gonfreville-L'Orcher
SIVEP - Route des Marais
76700 GONFREVILLE-L'ORCHER

Tél. : 02 35 13 32 70 / Fax : 02 35 13 32 79



LA DIRECTION RÉGIONALE ET DÉPARTEMENTALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHÉSION SOCIALE (DRDJSCS)

Le siège de la DRDJSCS ainsi que sa Direction Départementale Déléguée sont situés à Rouen, une antenne est positionnée à Caen.

La direction départementale de la cohésion sociale de Seine-Maritime à Rouen devient une direction départementale déléguée au sein de la DRDJSCS et conserve les mêmes missions.

PRINCIPALES MISSIONS

La Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale de Normandie est organisée sur trois sites distincts :

A Rouen :

Le siège de la direction régionale et départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale, son état major avec une spécialisation sur les fonctions stratégiques, de pilotage, de planification et de financement au sein des pôles métiers : jeunesse et vie associative, cohésion sociale, sport et formation, certifications dans le domaine de l'animation et du sport, l'emploi.

La direction départementale déléguée.

A Caen :

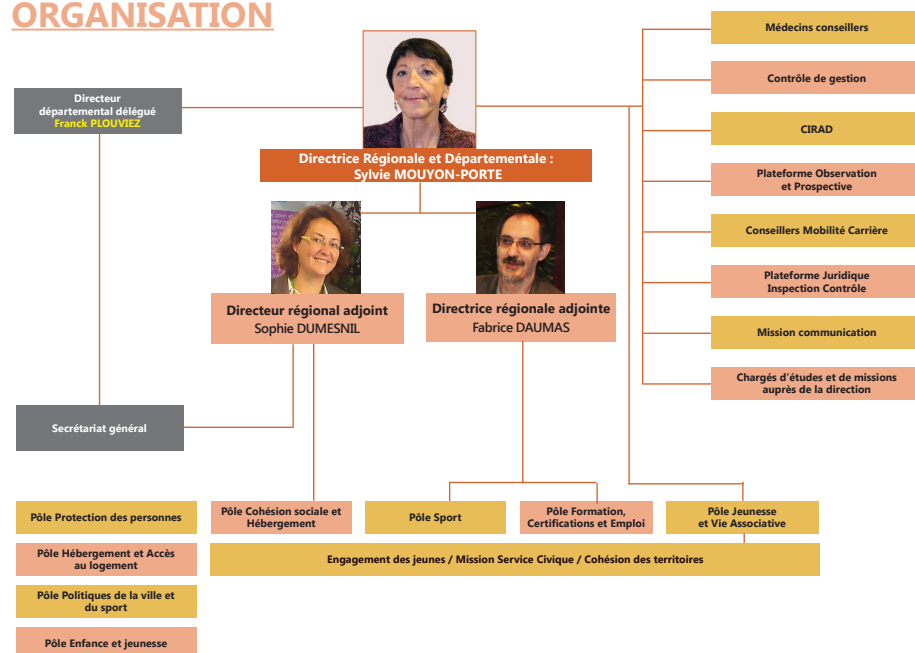
l'antenne régionale est centrée sur l'animation territoriale en appui aux DDCS(PP), avec la mise en place de projets de développement départementaux ou interdépartementaux. Elle accueille les responsables de plateformes chargées de l'observation, la prospective, des missions d'inspection, de contrôle et d'évaluation d'une part et d'autre part, le pôle formation, certifications et professionnalisation dans le champ social et paramédical. Une équipe de proximité RH assure également l'interface avec les agents affectés à l'antenne.

La DRDJSCS dispose d'un secrétariat général commun entre le niveau régional et le niveau départemental.

Au niveau régional, il y a 4 pôles : Le pôle Jeunesse et vie Associative, le pôle Cohésion sociale, hébergement, le pôle Sport et le Pôle Formation, Certifications, Emploi. Et des services spécifiques transversaux et interdépartementaux : la Plateforme Observation et prospective, la plateforme Juridique, Inspection, Contrôle, la Mission engagement des jeunes, service civique et cohésion des territoires et la mission communication. Ces services sont rattachés à la direction du siège sous l'autorité de la directrice régionale et départementale et ont vocation à être au service de l'ensemble des services départementaux :

La DRDJSCS de Normandie compte Comme 216 agents. 150 agents au niveau régional et 66 agents en Direction départementale déléguée de Seine-Maritime.

ORGANISATION



216 agents



CONTACTS

Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de Normandie

Immeuble Normandie 2
55 rue Amiral Cécille
BP 1358
76179 ROUEN cedex 1

Tél. : 02 32 18 15 20

drjscs76@drjscs.gouv.fr
Site internet : <http://normandie.drjscs.gouv.fr>

Site de Caen

2 place Jean Nouzille
14054 CAEN cedex 4
Tél. : 02 31 52 73 03

drjscs14-direction@drjscs.gouv.fr

Direction Départementale Déléguée

Immeuble Hasting
27 rue du 74ème Régiment d'Infanterie
76000 ROUEN



LA DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES (DRAC)

Le siège de la DRAC est situé à Caen, où sont implantés les fonctions stratégiques et d'appui, les pôles métiers et les équipes opérationnelles de proximité. Des équipes opérationnelles de proximité sont situées à Rouen.

Les 5 unités départementales de l'architecture et du patrimoine (UDAP) sont localisées à Caen (Calvados), Évreux (Eure), Saint-Lô (Manche), Alençon (Orne) et Rouen (Seine-Maritime).

PRINCIPALES MISSIONS

- Proposer les modalités de mise en œuvre de la politique culturelle de l'État et la programmation des crédits relevant des programmes budgétaires ;
- Concourir à la création et la diffusion artistiques dans les domaines du spectacle vivant et des arts plastiques ;
- Mettre en œuvre la réglementation relative aux entreprises de spectacles et à l'implantation des salles de cinéma ;
- Délivrer les diplômes de formation et d'enseignement relevant du ministère chargé de la culture ;
- Contribuer à la prise en compte de la politique culturelle de l'État dans les actions relatives à l'aménagement du territoire, à l'éducation artistique et culturelle, à l'enseignement supérieur et à la recherche, à la formation et à l'emploi ainsi que dans les politiques de la ville et du renouvellement urbain, de lutte contre l'exclusion et en faveur des publics ;
- Proposer, animer et coordonner les études relatives aux secteurs sauvegardés, aux zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager et aux abords des monuments historiques, veiller à la préservation des espaces protégés ainsi que contribuer à leur mise en valeur ;
- Mettre en œuvre la réglementation relative au patrimoine monumental, à l'archéologie, aux musées et à l'architecture et contribuer, en collaboration avec les autres services déconcentrés de l'État, à l'application des réglementations concernant l'environnement, l'urbanisme et le renouvellement urbain dans un objectif de qualité durable des espaces naturels et urbains ; elle communique au préfet les informations pour l'exercice du porter à connaissance de l'article L. 121-2 du code de l'urbanisme et de l'article L. 522-5 du code du patrimoine et en assure le suivi ;
- Prendre en compte les enjeux du développement durable dans les politiques culturelles par la promotion de la qualité architecturale et paysagère des constructions. Elle contribue à la qualité des projets d'aménagement des territoires urbains et ruraux et à la promotion de la création architecturale. Elle conseille les maîtres d'ouvrage dans l'élaboration et la réalisation de leurs projets architecturaux.
- Promouvoir et soutenir le développement du mécénat
- Rechercher, avec le concours des collectivités territoriales, la meilleure articulation des atouts du territoire (réseau dense d'équipements de création et de diffusion, patrimoine riche, façade maritime et proximité de Paris, maillage de villes moyennes à fort potentiel culturel) ;
- Favoriser le travail en réseau et les mutualisations à l'échelle de la région en matière de production et de diffusion du spectacle vivant, harmoniser les aides en faveur des scènes conventionnées ou d'autres lieux et des équipes artistiques ;
- Favoriser par une concertation renforcée entre collectivités, services de l'État et acteurs culturels, la construction d'une offre éducative, artistique et culturelle de qualité permettant l'accès à l'art et à la culture de la jeunesse dans les territoires prioritaires de la politique de la ville comme dans les territoires ruraux ;
- Lutter contre les inégalités territoriales en renforçant le pilotage régional structuré des programmes interministériels
- Mettre en place une politique de protection sur des aspects patrimoniaux majeurs comme le Mur de l'Atlantique, le patrimoine de villégiature ou de défense, la période de la Reconstruction.

La DRAC de Normandie compte, au 1er novembre 2017, 147 agents.

147 agents



CONTACTS

**Direction Régionale
des Affaires Culturelles de Normandie**
13 bis rue Saint-Ouen
14052 CAEN cedex 4

Tél. : 02 31 38 39 40 / Fax : 02 31 23 84 65

culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Normandie

Site de Rouen
Hôtel Dieu - 7 place de la Madeleine
76172 ROUEN cedex

Tél. : 02 32 10 70 50 / Fax : 02 35 15 37 50

**Unité Départementale de l'Architecture
et du Patrimoine du Calvados**
13 bis rue Saint-Ouen
14052 CAEN cedex 4

Tél. : 02 31 38 39 40 / Fax : 02 31 23 84 65

**Unité Départementale de l'Architecture
et du Patrimoine de l'Eure**
Préfecture de l'Eure - Boulevard Georges Chauvin
27022 ÉVREUX cedex

Tél. : 02 32 78 26 27 / Fax : 02 32 78 26 17

**Unité Départementale de l'Architecture
et du Patrimoine de la Manche**
3 place de la Préfecture - BP 80494
50004 SAINT-LÔ cedex

Tél. : 02 33 72 61 74 / Fax : 02 33 57 50 46

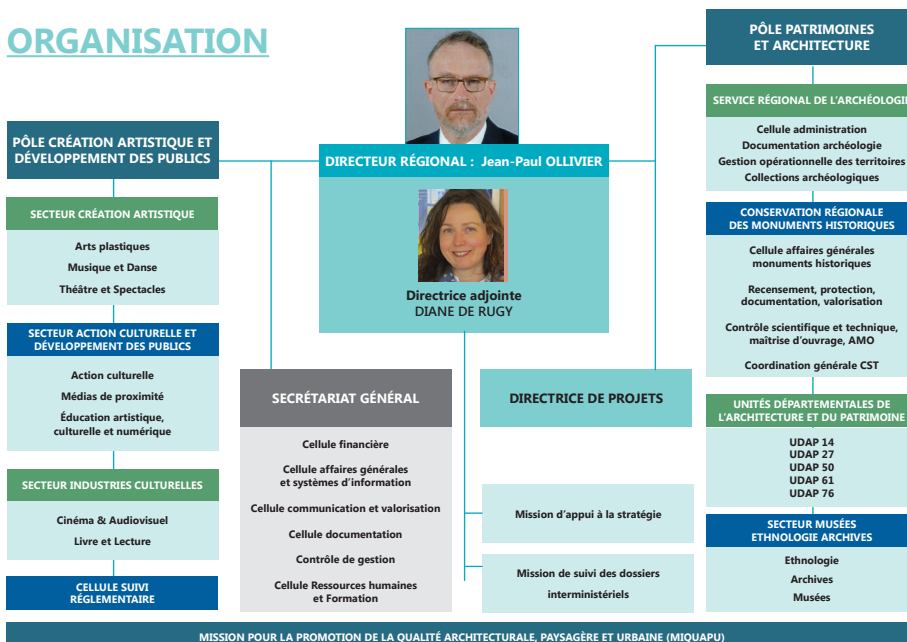
**Unité Départementale de l'Architecture
et du Patrimoine de l'Orne**
Logis Saint-Léonard - 15 bis rue de Fresnay
61000 ALENÇON

Tél. : 02 33 26 03 92 / Fax : 02 33 32 99 60

**Unité Départementale de l'Architecture
et du Patrimoine de la Seine-Maritime**
Hôtel Dieu - 7 place de la Madeleine
76172 ROUEN cedex

Tél. : 02 32 10 70 70 / Fax : 02 35 15 37 50

ORGANISATION



LA DIRECTION INTERRÉGIONALE DE LA MER MANCHE EST - MER DU NORD (DIRM MEMN)

Le siège de la DIRM MEMN est situé au Havre, où sont regroupés le service du contrôle, de la sécurité et de la sûreté maritimes, le service des ressources, de la réglementation, de l'économie et de la formation maritimes, le service interrégional des phares et balises, la mission de coordination des politiques publiques de la mer et du littoral, et le secrétariat général. Sa responsabilité s'étend sur 1000 km de littoral, de la Baie du Mont Saint-Michel à la frontière belge.

Les autres services sont répartis sur l'ensemble des ports et du littoral de la façade maritime Manche Est – Mer du Nord :

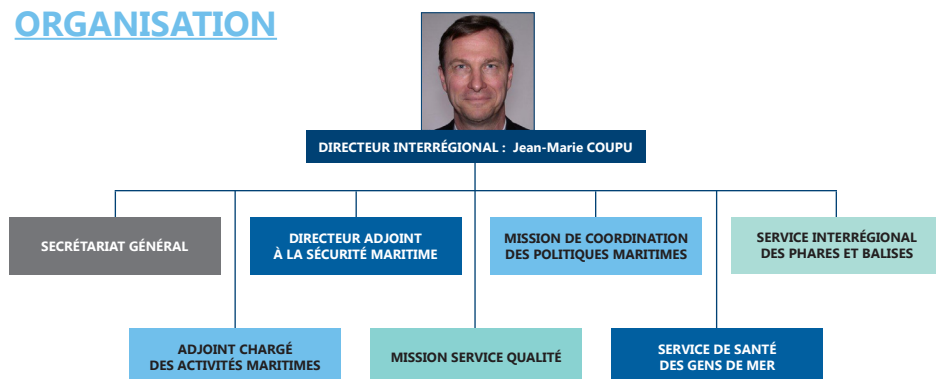
- 2 centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage à Jobourg et Gris-Nez
- 5 centres de sécurité des navires à Caen, Le Havre, Rouen, Boulogne-sur-Mer, Dunkerque
- 3 subdivisions des phares et balises de Cherbourg, Le Havre et Dunkerque
- 2 patrouilleurs des affaires maritimes, de Cherbourg et de Boulogne-sur-Mer
- 4 services de santé des gens de mer de Caen, Le Havre, Boulogne-sur-Mer et Dunkerque
- 3 lycées professionnels maritimes de Cherbourg, Fécamp et Boulogne-sur-Mer
- 2 missions territoriales de Caen et de Boulogne-sur-Mer

Dans le cadre de la réforme, la DIRM MEMN renforce son offre de service à **Cherbourg** par la création du **pôle régional des métiers de la mer**.

PRINCIPALES MISSIONS

- La DIRM MEMN **conduit les politiques de l'État** pour la sécurité maritime et le développement durable de la mer et du littoral.
- Pour la **sécurité maritime** : surveillance de la navigation et sauvetage en mer ; prévention et lutte contre les pollutions et les sinistres maritimes ; signalisation maritime ; sécurité des navires ; formation professionnelle des marins.
- Pour les **activités maritimes** :
 - gestion et protection des ressources de la mer ;
 - protection et gestion de l'environnement marin ;
 - organisation, contrôle et accompagnement économique des activités en mer et sur le littoral ;
 - coordination des politiques publiques de la mer et du littoral.

ORGANISATION



500 agents



CONTACTS

**Direction Interrégionale de la Mer
Manche Est - Mer du Nord**

4 rue du Colonel Fabien - BP 34
76083 LE HAVRE cedex

Tél. : 02 35 19 29 99 / Fax : 02 35 43 38 70

courriel : dirm-memn@developpement-durable.gouv.fr
www.dirm-memn.developpement-durable.gouv.fr

**Centres régionaux opérationnels
de surveillance et de sauvetage**

CROSS Jobourg
14 route d'Auderville
50440 JOBOURG
Tél. : 02 33 52 78 23

CROSS Gris-Nez
4 rue du Cap
62179 AUDINGHEN
Tél. : 03 21 87 21 87



LA DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES (DRFiP)

Le siège de DRFiP est situé à Rouen, 21 Quai Jean Moulin.

1541 agents
dont 31 au niveau régional

PRINCIPALES MISSIONS

Les principales missions concernant la **fiscalité et la gestion publique** sont les suivantes :

- Établir les impôts ;
- Contrôler les déclarations fiscales ;
- Recenser le patrimoine foncier et conserver les actes relatifs aux immeubles ;
- Recouvrer les recettes publiques ;
- Contrôler et exécuter les dépenses publiques ;
- Produire l'information budgétaire et comptable ;
- Assurer la gestion financière et comptable des collectivités territoriales ;
- Offrir des prestations d'expertise et de conseil financier ;

Outre ces missions, la DRFiP de Normandie exerce **3 missions régionales** : le contrôle budgétaire en région, la mission d'études économiques et financières (MEEF) et la politique immobilière de l'état, sous la responsabilité de la préfète de région.

La DRFiP comprend différents services implantés sur le département :

- la Recette des Finances territoriale du Havre
- 3 brigades de vérifications
- 1 brigade de contrôle et de recherche
- 1 Pôle de contrôle Revenu Patrimoine
- 4 pôles de contrôle expertise
- 1 pôle de recouvrement spécialisé
- 1 paierie régionale et une paierie départementale
- 1 trésorerie amendes
- 13 trésoreries spécialisées secteur local dont 2 hospitalières
- 33 trésoreries mixtes
- 6 services des impôts des particuliers(SIP)
- 6 services des impôts des entreprises(SIE)
- 6 SIP / SIE
- 7 services de publicité foncière 1 pôle topographique de gestion cadastrale
- 1 pôle d'évaluation des locaux professionnels



CONTACTS

Direction Régionale des Finances Publiques
de Normandie

21 quai Jean Moulin
76037 ROUEN Cedex

Tél. : 02 35 58 37 37
drfip76@dgfip.finances.gouv.fr

www.impots.gouv.fr
www.cadastre.gouv.fr
www.collectivites-locales.gouv.fr

Centre Impôts Service

Tél. : 0810 467 687
Du lundi au vendredi de 8h00 à 22h00
et le samedi de 9h00 à 19h00, hors jours fériés

L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES (INSEE)

345 agents

Le siège de la direction régionale de l'INSEE est situé à Caen, avec un site associé à Rouen.

L'organisation interne de la Direction régionale repose sur cinq services : un **Service d'administration des ressources** situé à Caen, un **Service d'études et de diffusion** situé à Rouen, **deux Services de production statistique** situés à Caen et à Rouen, et un **Service de statistiques nationales d'entreprises** situé à Caen.

PRINCIPALES MISSIONS

- **L'organisation cible** respecte les grands objectifs de la réforme, en particulier **l'efficacité de l'action publique** et **l'équilibre des territoires** ;
- **Les fonctions de pilotage** et les activités support de niveau stratégique sont **regroupées au siège** à Caen ;
- **L'action régionale** (étude et la diffusion de données régionales) est regroupée à Rouen et des activités **support de proximité** y sont maintenues ;
- Chaque site conserve une activité de production du **recensement de la population** et de **réalisation des enquêtes auprès des ménages**. Ces activités sont territorialisées par nature, en relation avec les entreprises et les ménages. Elles correspondent à la mise en œuvre locale de politiques nationales et n'ont donc pas vocation à être fusionnées.



CONTACTS

INSEE Normandie

5 rue Claude Bloch - BP 95137
14024 CAEN cedex

Tél. : 02 31 73 33 / Fax : 02 31 45 74 19

www.insee.fr

L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ DE NORMANDIE (ARS)

Le siège de l'ARS de Normandie est situé à Caen, avec un site associé à Rouen.

Les cinq délégations départementales sont localisées à Caen (Calvados), Évreux (Eure), Saint-Lô (Manche), Alençon (Orne) et Rouen (Seine-Maritime).

PRINCIPALES MISSIONS

L'organisation de l'ARS s'appuie sur un **projet régional de santé** élaboré en concertation avec l'ensemble des professionnels et des usagers, qui sera revu d'ici 2018 dans le nouveau périmètre régional.

- **Prévention et promotion de la santé** : l'ARS met en œuvre des programmes visant à prévenir les risques de maladie et réduire les inégalités de santé ;
- **Accès aux soins et lutte contre les inégalités territoriales** : l'ARS régule l'ensemble du champ des soins hospitaliers et des soins de ville. Elle assure le pilotage des ressources et de la performance de l'hôpital public. Elle comporte une dimension territoriale (pour une meilleure répartition des médecins et de l'offre de soins sur le territoire) et une dimension économique (pour la meilleure utilisation des ressources et la maîtrise des dépenses de santé) ;
- **L'accompagnement médico-social** : l'ARS est en charge de piloter la politique régionale d'accompagnement médico-social des personnes en situation de handicap et de perte d'autonomie ;
- **La veille et la gestion de crise sanitaire** : en articulation avec les services de l'Etat, l'ARS intervient sur les risques liés aux activités de soins (qualité et sécurité), aux produits consommés (produits alimentaires et produits de santé) et aux milieux de vie (eau, air, sols).

457 agents



CONTACTS

Agence Régionale de Santé de Normandie

Espace Claude Monet
2 place Jean Nouzille
14050 CAEN cedex 4

Tél. : 02 31 70 96 96

www.normandie.ars.sante.fr
www.ars-normandie-contact@ars.sante.fr

DIRECTION RÉGIONALE DE PÔLE EMPLOI

La direction régionale de Pôle Emploi est implantée sur 3 sites (Rouen, Caen et Le Havre), et son siège provisoire est à Rouen.

Les 2 plate-formes de production sont situées à Saint-Etienne-du-Rouvray (Seine-Maritime) et Colombelles (Calvados).

Les 6 directions territoriales sont localisées à Caen (Calvados), Évreux (Eure), Saint-Lô (Manche), Alençon (Orne), Le Havre et Rouen (Seine-Maritime).

PRINCIPALES MISSIONS

- **Prospecter le marché du travail**, développer une expertise sur l'évolution des emplois et des qualifications, procéder à la collecte des offres d'emploi, aider et conseiller les entreprises dans leur recrutement, assurer la mise en relation entre les offres et les demandes d'emploi, et participer activement à la lutte contre les discriminations à l'embauche et pour l'égalité professionnelle ;
- **Accueillir, informer, orienter et accompagner les personnes**, qu'elles disposent ou non d'un emploi, à la recherche d'un emploi, d'une formation ou d'un conseil professionnel, faciliter leur mobilité géographique et professionnelle et participer aux parcours d'insertion sociale et professionnelle ;
- **Procéder aux inscriptions sur la liste des demandeurs d'emploi**, tenir celle-ci à jour, assurer le contrôle de la recherche d'emploi ;
- **Indemniser** pour le compte de l'organisme gestionnaire du régime d'assurance chômage et pour le compte de l'État ;
- **Recueillir, traiter, diffuser et mettre à disposition les données** relatives au marché du travail et à l'indemnisation des demandeurs d'emploi.

2500 collaborateurs



CONTACTS

Direction Régionale de Pôle Emploi

Le Floral
90 avenue de Caen
CS 92053
76040 ROUEN cedex 1

Tél. : 02 32 12 98 42

www.pole-emploi.fr

RÉGION ET INSTITUTIONS | GRANDS DOSSIERS | DOCUMENTS & PUBLICATIONS
SUIVEZ L'ACTUALITÉ DES SERVICES DE L'ÉTAT EN NORMANDIE



RENDEZ-VOUS SUR WWW.NORMANDIE.GOUV.FR
LE SITE INTERNET DE LA PRÉFECTURE DE RÉGION



Brochure des services régionaux de l'État en Normandie - édition 2016

Une réalisation du service régional et départemental de la communication interministérielle
Cabinet préfecture de la Seine-Maritime - Secrétariat général des affaires régionales - Maquettisme PAO : FIRMIN Philippe

Photos non contractuelles - Crédits photos : Pixabay - CRT Normandie - DRAC Normandie - DIRM memn - Préfecture de la Seine-Maritime
Source chiffres-clés : INSEE Normandie